

CONTENU ET OBJECTIFS

Ce cours explorera l'écriture de scènes dialoguées, la construction de synopsis dramatiques et de dispositifs scéniques. À travers des exercices thématiques et techniques, nous tenterons de cerner les enjeux d'une écriture pour la représentation - mise en scène et performance - qui relève à la fois d'une esthétique littéraire et spectaculaire. Quelles contraintes fait peser cette dimension scénique prospective sur le texte de théâtre ? Et en quoi cela modifie-t-il la genèse de l'écriture ? Les questions théoriques seront prolongées par des ateliers de création qui à chaque séance, inviteront les étudiants et les étudiantes à imaginer, structurer et rédiger des textes originaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

7 écrits. Chaque écrit doit être amorcé en cours, durant l'atelier, et remis la semaine suivante.

NB : Chaque atelier doit être amorcé en classe. Pas d'examen final. La totalité des travaux proposés peuvent être rendus mais seules 7 notes seront prises en compte.

1 exposé oral.

1 note de participation globale

Chaque note vaut pour 11,1% de la note finale.

BIBLIOGRAPHIE

- William Shakespeare, *Hamlet* (œuvre intégrale)
- Antonin Artaud, *Le théâtre et son double*

Un spectacle à déterminer.

Extraits lus en classe :

- Jean Anouilh, *Antigone*
- Samuel Beckett, *Actes sans paroles*
- Nicolas Boileau, *Art poétique*
- Bertolt Brecht, *Petit organon pour le théâtre*
- Jacques Delcuvellerie, *Rwanda 94*
- Mohammed El Khatib, *Finir en beauté*
- Eugène Ionesco, *La Cantatrice chauve, Rhinocéros, Les chaises*
- Elfriede Jelinek, *Drames de princesses*
- Etienne LePage, *Rouge gueule*
- Molière, *Le Malade imaginaire, Dom Juan, Tartuffe*

- *Amélie Nothomb, Les combustibles*
- *Henrik Ibsen, Un ennemi du peuple*
- *Jean Racine, Phèdre*
- *Jean-Paul Sartre, Les Mains sales*
- *August Strindberg, Mademoiselle Julie*
- *Anton Tchekhov, La Mouette, La Cerisaie*
- *Tennessee Williams, Soudain l'été dernier, Propriété condamnée.*

*indicative, susceptible de modifications.

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>